

Famille

INFORMATIONS

CODE PRODUIT

DPF708A

PUBLIC CONCERNÉ

- Notaires et collaborateurs pratiquant le droit de successions international

PRÉREQUIS

- Connaissances générales en droit des successions
- Intérêt pour le droit international privé

NIVEAU

 Pratique courante

DURÉE

 0.13 jour(s) (0,67 heures)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en ligne

MODALITÉS D'EXÉCUTIONS ET TECHNIQUES

- Mise à disposition de la vidéo sur votre espace

MODALITÉS D'ENCADREMENT

- Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

- Une fois le paiement validé, accédez à votre vidéo pendant 14 jours dans votre espace personnel : **onglet "Location de vidéos"**

VOD : Successions internationales "Le nouveau droit de prélèvement" - Me Richard Crone

- Découvrir le nouveau dispositif de droit de prélèvement successoral instauré par la loi du 24 août 2021
- Comparer le fonctionnement du nouveau droit de prélèvement à l'ancien abrogé
- Identifier les difficultés pratiques induites par ce droit de prélèvement, et les incohérences avec le droit positif en place
- Appréhender le rôle du notaire et conseiller efficacement la clientèle en conséquence

CONTENU

Découvrez cette vidéo : "Successions internationales : Le nouveau droit de prélèvement"

Durée : 30mn

Expert : Me Richard CRONE - Notaire Honoraire